

Compte rendu du F3SCT DU 23 FEVRIER 2023

Ordre du jour

1. Installation de la F3SCT
2. Situation sanitaire dans les établissements
3. Résultats de l'expérimentation sur les conditions de travail avec l'ARACT
4. Point sur la médecine du travail dans les établissements
5. Retour sur le GT relations parents/institution et information sur le projet avec la MSA Auvergne
6. Questions diverses.

La séance est conduite par Nathalie Prudon-Desgouttes

1 – Installation de la F3SCT issue du CSAUREA

 On est en attente du cadre réglementaire de la DGAFP permettant l'élaboration d'un règlement intérieur pour cette nouvelle formation spécialisée.

2 - Situation sanitaire dans les établissements

301 cas COVID dont 159 élèves et 36 apprentis (recensés au 12 janvier 2023)
Départements les plus touchés : Isère, Puy de Dôme, Loire et Rhône

Les masques sont toujours disponibles dans les lycées.

A partir du 01/02/2023 :

- L'isolement pour les personnes positives au Covid-19 n'est plus requis.
- Plus d'obligation de tests pour les personnes asymptomatiques.
- Poursuite des gestes barrière.
- Suspension du jour de carence pour les personnes testées positives et arrêt de travail pris en charge par le médecin traitant

 Il y a nécessité d'éclaircir les notions de télé travail dans ce nouveau contexte.

3 – Résultats de l'expérimentation sur les conditions de travail avec l'ARACT

La DRAAF AURA et l'ARACT sont entrés dans une démarche expérimentale régionale avec des

établissement expérimentateurs pour améliorer la prise en compte des conditions de travail de l'ensemble du personnel.

Il a été créé des outils à la disposition des établissements, outils à enrichir au fil de l'eau avec les expériences de chacun.

- 1 fiche retraçant la démarche
- 3 fiches thématiques

Présentation des travaux le 26 janvier 2023.

4 – Point sur la médecine du travail dans les établissements

La situation est tendue sur 5 départements de la Région AURA ; les conventions de suivi médical ayant été rompues.

Il y a nécessité de réaliser une mise à jour du tableau de suivi des établissements bénéficiant d'un médecin du travail.

5 – Retour sur le GT relations parents/institution et information sur le projet avec la MSA Auvergne

Relations parents/institution

Un groupe de travail a été formé sur le thème des relations parents/institution
Travail en visio conférence en utilisant le padlet

1^{ere} séance consacrée aux constats : ***L'Ecole vue... par nous !***

2^{ème} séance consacrée à l'identification des besoins de l'institution, des agents, des parents et des apprenants

3^{ème} séance programmée le 4 avril 2023.

Projet avec la MSA Auvergne

Programme de prévention et d'accompagnement du mal être chez les jeunes de l'Enseignement Agricole d'Auvergne.

Objectif : mettre en place un baromètre de la santé mentale des apprenants.

- Echanges avec des professionnels
- Ateliers théâtre
- Séances de prévention
- Lignes téléphoniques avec un psychologue

6 - Questions diverses

Serait-il possible que les suppléants puissent être invités à toutes les séances de la F3SCT pour un meilleur suivi des sujets ?

Réponse : il faut attendre le cadre réglementaire

E DONNAY
Membre titulaire de la F3SCT AURA
UNSA

S TRESY
Membre suppléante de la F3SCT AURA
UNSA